

Calendrier du Système de transfert des contingents en 2025

Session	Échéance pour les ventes	Date effective la plus tôt pour les ventes/achats	Date rouge/verte	Unités disponibles pour transfert	Échéance pour les achats	Date du TC	Résumé du TC
2025							
TC-1	9 janvier	Pondeuses – 8 jan/26 Poulettes – 20 mars/25	16 janvier	À déterminer	13 février	27 février	6 mars
TC-2	8 mai	Pondeuses – 7 mai / 26 Poulettes – 3 juillet / 25	26 mai	À déterminer	5 juin	19 juin	26 juin
TC-3	11 septembre	Pondeuses – 17 septembre/26 Poulettes – 13 novembre / 25	18 septembre	À déterminer	16 octobre	30 octobre	6 novembre

ÉCHÉANCE POUR LES VENTES : Date FINALE pour qu'un producteur offre des unités à vendre dans la session de TC

DATE EFFECTIVE : En lien au transfert des contingents, la date à laquelle le vendeur aura retiré les oiseaux de ses installations enregistrées ou la date à laquelle l'acheteur placera les oiseaux dans ses installations enregistrées.

DATE TOUGE / VERTE : « FEU VERT » ou « FEU ROUGE » pour la tenue d'un TC : la EFO annoncera le nombre d'unités à transférer en vertu du STC

NBRE D'UNITÉS DISPONIBLES POUR LE TRANSFERT : Au moins un titulaire admissible de contingents offre des unités de contingents à transférer (vente)

ÉCHÉANCE POUR LES ACHATS : Date FINALE à laquelle un producteur peut présenter une offre d'achat d'oiseaux et les documents nécessaires pour participer à la session de TC

DATE DU TC : Le TC aura lieu s'il y a un minimum de un (1) vendeur et de un (1) acheteur

RÉSUMÉ DU TC : Les résultats de la session du TC seront publiés

À DÉTERMINER : À déterminer